

Vous souhaitez rénover votre logement ?

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes vous aide !



PAYS des VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Quelles aides à la rénovation ?



Isoler mon logement ?



Choisir le photovoltaïque ?



Baisser mes factures ?



L'OPAH c'est quoi ?



Pompe à chaleur ou chauffage au bois ?



Rénover mes locations ?



Adapter le logement à mon âge ?



CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER
FRANCE RENOV' LOCAL

04 75 35 87 34

Un conseiller France Renov' Renofuté est à votre écoute 4 jours par semaine du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



J'affine mon projet

pour
qui ?

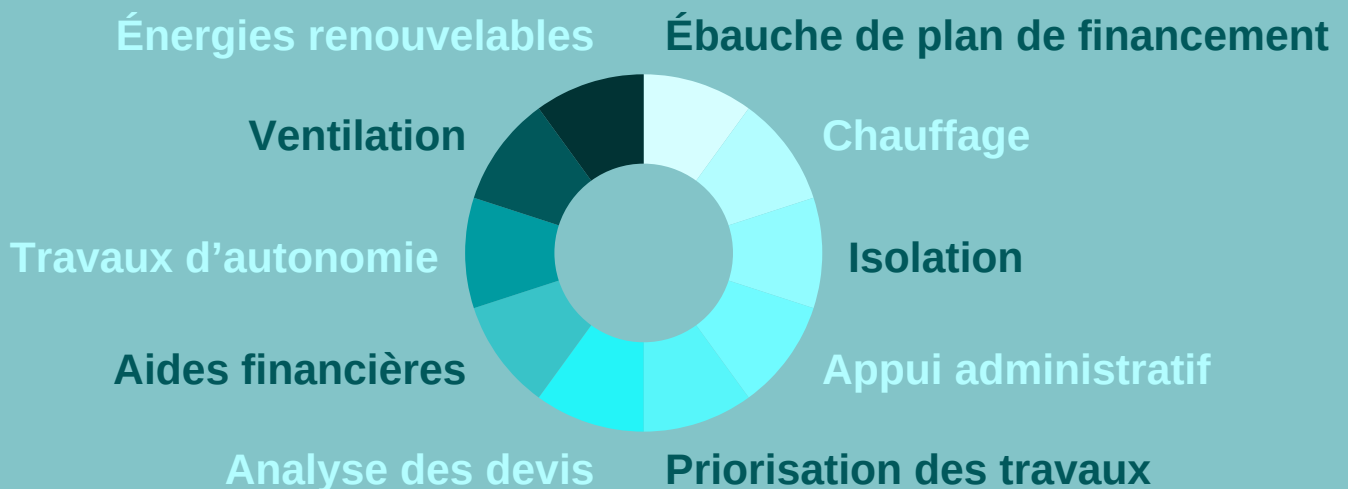
- Propriétaire occupant
- Propriétaire bailleur
- Copropriétaire
- Locataire
- Résidences secondaires et gîtes



Un service **gratuit, neutre** et **officiel**



Des permanences de proximité avec des **conseillers spécialistes** de la rénovation de l'habitat (sur RDV)



Pourquoi **contacter** Rénofuté ?

- Pour faire les bons choix techniques de rénovation
- Pour être orienté vers des professionnels qualifiés
- Pour être sûr de bénéficier des aides adaptées à mon projet
- Pour maîtriser les étapes clés dans mon projet de rénovation
- Pour éviter les arnaques**





Je me fais accompagner

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ARDÈCHE

Je suis propriétaire occupant modeste*, ou propriétaire bailleur, je peux bénéficier :

- D'un accompagnement gratuit et personnalisé réalisé par SOLIHA Ardèche
Visite du logement, calcul des aides financières, vérification des devis, montage des dossiers
 - D'un accompagnateur qui me suit jusqu'à la fin des travaux
 - De subventions entre 25 à 90 %
 - D'aides complémentaires de la collectivité
- ↪ Pris en charge dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

pour
quoi?

* je vérifie mon éligibilité avec mon conseiller France Renov'



Rénovation avec plusieurs postes de travaux (isolation, chauffage ...)
2 sauts de classe énergétique minimum



Travaux logement dégradé



Adaptation du logement



Copropriété en difficulté

Je suis un propriétaire qui ne rentre pas dans les critères de ressources ou qui ne fait qu'un seul poste de travaux :

- ↪ Mon conseiller France Renov' Rénofuté m'orientera vers les aides auxquelles je suis éligible ou vers Mon Accompagnateur Renov' (prestation payante avec des aides à la clé)

Mon parcours rénovation



1. J'appelle mon conseiller
2. Je prends rendez-vous
3. Je me fais accompagner

Ma collectivité s'engage

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes assure le service public de la rénovation avec Rénofuté.

Elle s'associe à la commune des Vans jusqu'en 2029 pour offrir un accompagnement aux ménages modestes dans le cadre de l'OPAH avec un volet renforcé sur le centre bourg des Vans.

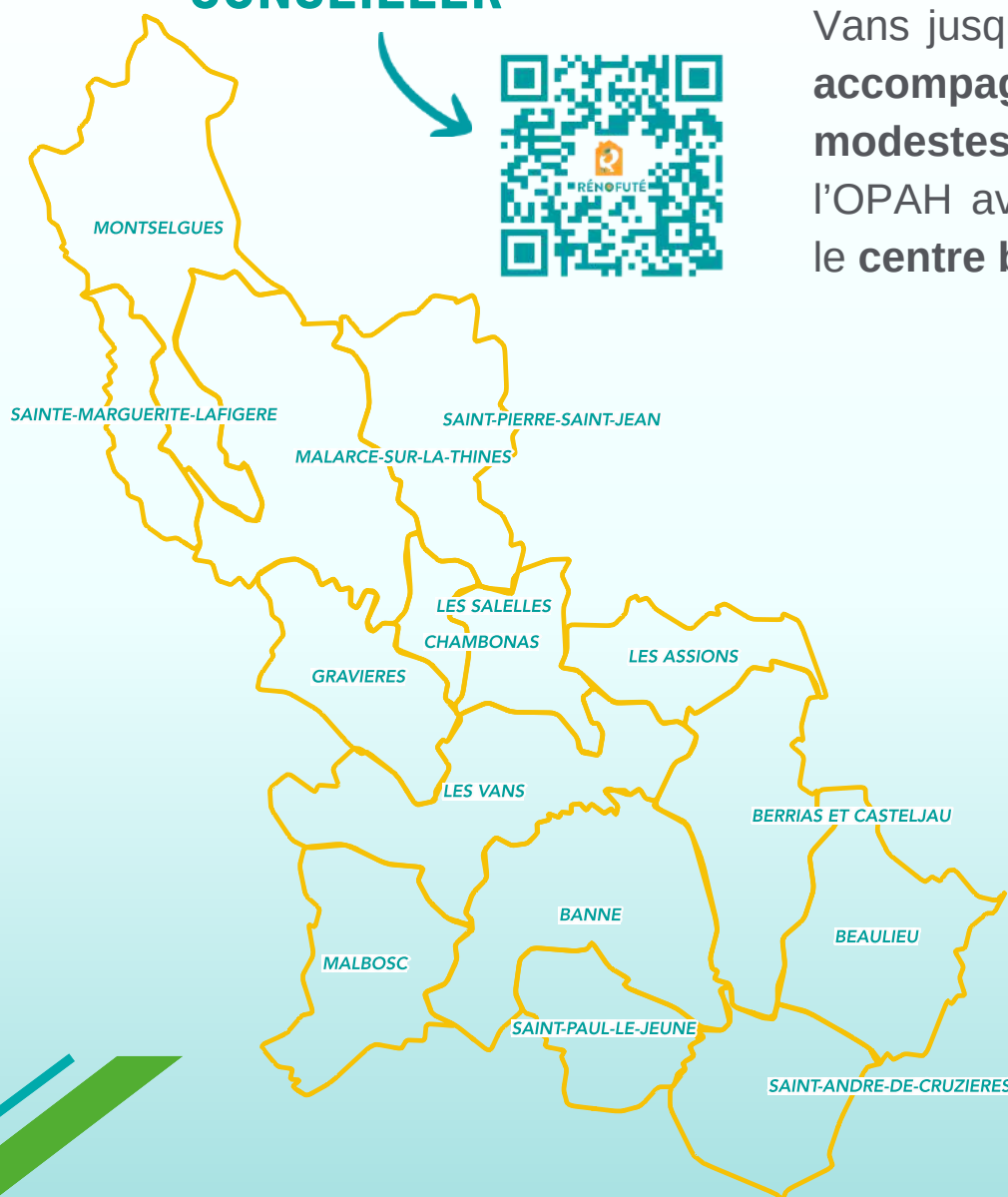


04 75 35 87 34



renofute@alec07.org

**CONTACTER VOTRE
CONSEILLER**



Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes
110 place Fernand Aubert, 07140 LES VANS

